



<https://latribunelibre.com/emploi/tele-expert-dommage-batiment-f-h-3>

## TÉLÉ-EXPERT DOMMAGE BATIMENT F/H

### Description

Il s'agira de réaliser des expertises à distance (visio ou sur pièces) pour évaluer des dommages suite à sinistre, analyser les causes et accompagner les assurés dans le cadre de leurs garanties.

Vous intervenez sur l'ensemble des sinistres habitation, tous lots confondus : second œuvre, électricité, plomberie, chauffage, couverture, peinture, menuiserie, revêtements sols...

Vos missions s'articulent autour de 2 axes :

#### Expertise technique

Évaluer les dommages en visio-expertise ou sur pièces :

Identifier les causes du sinistre et déterminer l'étendue des réparations nécessaires.

Vérifier l'application des garanties d'assurance.

Chiffrer les dommages et valider les devis ou propositions de réparation.

Rédiger les rapports d'expertise.

#### Gestion administrative des expertises

Assurer le suivi administratif du dossier (facturation des expertises, saisie d'informations, mise à jour du dossier, archivage).

Gérer les échanges téléphoniques et mails avec les assurés, artisans et compagnies d'assurance.

**Vous accomplirez vos missions en autonomie après un parcours d'intégration complet comprenant un accompagnement technique, juridique et assurantiel.**

### Qualifications

F/H titulaire d'un bac+2 en bâtiment, études & économie de la construction, électrotechnique ou équivalent. Excellent relationnel, empathie et pédagogie.aisance avec les outils numériques, la visio et la communication à distance. Rigueur, précision, curiosité et capacité à rendre accessible une expertise technique. Vous aimez comprendre, analyser... et ne laissez aucune question sans réponse !

### Organisme employeur

JS ASSOCIES

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES  
ET AUTRES CONSEILS DE  
GESTION

### Lieu du poste

94028, CRETEIL, CRETEIL, France

### Salaire de base

29000 € - **Salaire de base**  
60000 €

### Date de publication

25 décembre 2025 à 14:03

### Valide jusqu'au

24.01.2026

## **Conditions & avantages**

La rémunération repose sur une part fixe annuelle de 26 400 € et d'une part variable trimestrielle directement liée au chiffre d'affaires réalisé, via un pourcentage défini. Ce modèle de rémunération permet d'atteindre une rémunération globale très attractive (20 000€ à 30 000 € annuel et + selon les objectifs).

Avantages : prime d'intéressement et participation (1,5 à 2 mois de salaire ces dernières années, RTT, mutuelle, prévoyance, tickets restaurant, participation aux frais de transport, CE). Poste en CDI à temps plein. Télétravail partiel dès autonomie acquise.

Rejoignez une entreprise à mission, innovante, engagée ; une équipe soudée... sérieuse mais jamais trop sérieuse !